

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 16 décembre 2025
---	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	21 + 5 pouvoirs	09 décembre 2025	10 décembre 2025

N° délibération	Objet
2025-160	Modification du tableau des emplois au 1 ^{er} janvier 2026 – Suppression d'un poste, modification de trois fiches de postes et recalibrages

Le 16 décembre 2025 à 18 heures 30 minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, , Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND, Philippe ROBERT-DANTEC

BRENNILIS : Marie-Noëlle JAFFRE, Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC

LOQUEFFRET : Alain HAMON

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL, Jean LE GAC

Pouvoirs : Brigitte COURBEZ à Anne Rolland, Barbara PERRON à Eric PRIGENT, Tiphaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Marc QUEMENER à Jacques THEPAUT, Louis-Marie LE GUILLOU à Alain HAMON

Absents et excusés : Coralie JEZEQUEL, Marie-Brigitte BRETHERS, Claude MOREL, Jean-Yves CRENN, Christophe DANIEL

Secrétaire de séance : Anne ROLLAND

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

Aux termes du Code général des collectivités territoriales, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Il est proposé les modifications suivantes au tableau des emplois :

I. Suppression d'un emploi d'agent d'accueil et d'entretien au gîte d'étape

La communauté de communes des Monts d'Arrée avait réhabilité l'ancienne gare de Scrignac en 2015, afin de créer un gîte d'étape et de groupe.

Suite à la Délégation de Service Public retenue par Monts d'Arrée Communauté quant à la gestion du gîte d'étape, il n'y a plus lieu de maintenir l'emploi d'agent d'accueil et d'entretien au gîte d'étape, à hauteur de 20h hebdomadaire, poste vacant depuis le 1^{er} août 2022.

II. Modification de trois fiches de poste

II.A. – Services techniques

Le pôle technique sera divisé en 5 services distincts, ce qui donne lieu à une modification de certaines fiches de postes et donc les intitulés au tableau des emplois. La réorganisation des services techniques a fait l'objet d'une précédente délibération.

Ainsi, il convient de modifier l'intitulé suivant :

- l'actuel « *Responsable des services techniques* » deviendra le « *Responsable des services déchets ménagers et bâtiments* »
- l'actuel « *Agent technique polyvalent* » deviendra le « *Responsable du service voirie et espaces verts* »

II.B. – Office de Tourisme

Une directrice de l'Office de Tourisme a été nommée par le Conseil Communautaire le 3 juin 2025 pour la Régie Office de Tourisme des Monts d'Arrée, conformément aux statuts de ladite régie.

Ainsi, il convient de modifier l'intitulé suivant :

- l'actuel « *Chargé d'accueil* » deviendra « *Directeur(rice) de l'office de tourisme* »

III. Recalibrages de postes

III.A. - Responsable du service voirie et espaces verts

Le recalibrage du poste de responsable du service voirie et espaces verts est nécessaire, compte-tenu des nouvelles missions de l'agent. Il est proposé de recalibrer ce poste sur les mêmes grades que celui du responsable des services déchets ménagers et bâtiments.

Ainsi, il convient de modifier les grades suivants :

AVANT	APRES
Agent technique polyvalent	Responsable service voirie et espaces verts
Grade mini : <i>adjoint technique</i>	Grade mini : <i>Agent de maitrise</i>
Grade maxi : <i>Agent de maitrise</i>	Grade maxi : <i>Technicien ppal 1^{ère} classe</i>

III.B. – Agents techniques espaces naturels

Le recalibrage des deux postes des agents techniques « espaces naturels » sont proposés dans un souci d’harmonisation. En effet, ces deux agents ont des missions similaires de plus en plus complexes (notamment sur le SIG et la rédaction de conventions).

Ainsi, il convient de modifier les grades suivants :

AVANT	APRES
Agent technique référent espaces naturels <i>Grade mini : adjoint technique</i> <i>Grade maxi : agent de maitrise</i>	2 agents techniques espaces naturels <i>Grade mini : adjoint technique</i> <i>Grade maxi : agent de maitrise ppal</i>
Agent technique espaces naturels <i>Grade mini : adjoint technique</i> <i>Grade maxi : adjoint technique ppal 1^{ère} cl</i>	

Vu le tableau des effectifs,

Vu l’avis du Bureau Communautaire du 9 septembre 2025,

Vu l’avis du Comité Social Territorial du 25 novembre 2025,

Après en avoir délibéré, à l’unanimité, les membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

- APPROUVE la modification du tableau des emplois annexé aux présentes

Pour extrait certifié conforme au registre,
 Le Président,



La secrétaire,

A. Holland

MONTs D'ARRÉE COMMUNAUTÉ
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE DROIT PUBLIC AU 16/12/2025

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-200067197-20251216-2025160-DE

Service	Emploi	Grade minimum	Grade maximum	Contractuel à défaut	Poste budgétisé	Equivalent temps plein	Poste Pourvu
Administratif	Direction des services communautaires	Rédacteur Ppal 1ère CI	Attaché	OUI	1	1	1
	Chargé(e) de coopération territoriale CTG	Rédacteur	Attaché	OUI	1	1	1
	Gestionnaire des ressources humaines	Rédacteur	Rédacteur Principal 1ère CI	OUI	1	1	1
	Comptable	Adjoint administratif Ppal 2ème CI	Rédacteur Principal 1ère CI	OUI	1	1	1
	Gestionnaire administratif(ve)	Adjoint administratif Ppal 2ème CI	Rédacteur Principal 2ème CI	OUI	1	1	1
	Gestionnaire administratif(ve) et comptable	Adjoint administratif	Adjoint administratif Ppal 1ère CI	OUI	1	0,8	1
Animation	Animateur(rice) France Services, Référent(e) cyber base	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation Ppal 1ère CI	OUI	1	1	1
	Animateur(rice) France Services	Adjoint administratif	Adjoint administratif Ppal 1ère CI	OUI	1	1	1
	Agent animation jeunesse	Adjoint d'animation	Animateur	OUI	1	1	0
	Animateur(rice) Enfance jeunesse - Directeur(rice) ALSH	Adjoint d'animation Ppal 2ème CI	Animateur	OUI	1	1	1
Tourisme	Chargé(e) d'accueil	Adjoint administratif	Rédacteur	OUI	2	1,8	2
	Directeur(rice) de l'Office de Tourisme Communautaire	Adjoint administratif	Rédacteur	OUI	1	1	1
TECHNIQUE	Déchets ménagers	Technicien Adjoint technique	Technicien principal 1ère cl Adjoint technique Ppal 1ère CI	OUI OUI	1 3	1 3	1 3
	Voirie	Responsable des services déchets ménagers et bâtiments Agent technique déchets ménagers					
		Responsable du service voirie et espaces verts Agent technique polyvalent	Technicien principal 1ère cl Adjoint technique Ppal 1ère CI	OUI OUI	1 4	1 4	1 2
	Espaces naturels	Agent technique espaces naturels	Agent de maîtrise Ppal	OUI	2	2	2
	Eau et Assainissement	Responsable du service Eau et Assainissement - Directeur(rice) de la régie	Ingénieur principal	OUI	1	1	1



Monts d'Arrée

MONTES D'ARRÉE COMMUNAUTÉ
TABEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS DE DROIT PUBLIC AU 04/11/2025

Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-200067197-20251216-2025160-DE

Service	Emploi	Cadre d'emploi	Motif du recours	Durée	Poste budgétisé	Durée hebdomadaire	Poste Pourvu
Administratif	Chargé de mission du projet de développement culturel	Catégorie A	Contrat de projet	1 an renouvelable (4 ans au total)	1	35h	
Tourisme	Chargé(e) d'accueil	Catégorie C	Accroissement saisonnier	Période estivale	1	24h	
Déchets ménagers	Chargé(e) d'accueil	Catégorie C	Accroissement saisonnier	Période estivale	1	35h	
	Agent de collecte	Catégorie C	Accroissement temporaire d'activité (lavage conteneurs)	Deux semaines	1	35h	



Monts d'Arrée

MONTES D'ARRÉE COMMUNAUTÉ
TABEAU DES EMPLOIS PERMANENT DE DROIT PRIVE AU 04/11/2025

Service	Emploi	Cadre d'emploi	Classification dans la convention collective Eau et Assainissement	Poste budgétisé	Equivalent temps plein	Poste Pourvu
Eau et Assainissement	Technicien Eau et Assainissement	Contrat de droit privé - SPIC	Groupe III à Groupe IV	4	4	4
	Technicien SPANC	Contrat de droit privé - SPIC	Groupe III à Groupe IV	1	1	1
	Gestionnaire administratif(ve) et comptable	Contrat de droit privé - SPIC	Groupe III à Groupe IV	1	1	1



Monts d'Arrée

MONTES D'ARRÉE COMMUNAUTÉ
TABEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS DE DROIT PRIVE AU 04/11/2025

Service	Emploi	Cadre d'emploi et classification	Motif du recours	Durée	Poste budgétisé	Equivalent temps plein	Poste Pourvu
Eau et Assainissement	Coordinateur de travaux	CDD de droit privé - Groupe IV	Accroissement temporaire	18 mois	1	1	
	Gestionnaire administratif et comptable	CDD de droit privé - Groupe II ou III	Accroissement temporaire	6 mois	1	1	